



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

Séance ordinaire du 14 septembre 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le 14e jour de septembre 2020 à 20h.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Lynda Poulin
Peggy Poulin-Nolet

Messieurs les conseillers : Alain St-Hilaire
Éric Morency
Mario Boily
Renald Rodrigue

Tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse Denise Roy.

Est aussi présente :

La directrice générale, Madame Dominique Giguère.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Administration générale et greffe

- 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020
- 2.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 août 2020
- 2.3. Adoption des comptes
- 2.4. Avis de motion règlement 383-2020 Modification du règlement de zonage 324-2014
- 2.5. Adoption premier projet règlement 383-2020 Modification du règlement de zonage 324-2014
- 2.6. Avis de motion règlement 384-2020 Modification du plan d'urbanisme 322-2014
- 2.7. Adoption premier projet règlement 384-2020 Modification du plan d'urbanisme 322-2014
- 2.8. Renouvellement services première ligne Lavery

3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu

- 3.1. Rapport urbanisme
- 3.2. Arrière Hôtel-de-Ville
- 3.3. Tracé des rues des Lilas, des Pins et des Cerisiers
- 3.4. Mandat Groupe Geos
- 3.5. Demande d'autorisation au Ministère de l'environnement - Prolongement résidentiels des Pins, des Lilas et des Cerisiers
- 3.6. Agrandissement parc industriel
- 3.7. Projet implantation CPE
- 3.8. CPTAQ 487, 1er rang Est

- 4. Travaux publics**
 - 4.1. Présentation trottoirs rue Langevin
 - 4.2. Tracteur New-Holland
 - 4.3. Vente bois traité pont
 - 4.4. Plan bordures de rues

- 5. Sécurité publique et incendie**
 - 5.1. Rapport d'intervention août 2020
 - 5.2. 6e rang Est - réduction vitesse
 - 5.3. Brigadier
 - 5.4. Transport scolaire

- 6. Loisir, organismes et activités culturelles**
 - 6.1. Commandites
 - 6.2. Social des Fêtes
 - 6.3. Responsable des loisirs - embauche
 - 6.4. Comité MADA
 - 6.5. Location vieux couvant
 - 6.6. Horizon des aînés

- 7. Affaires nouvelles**

- 8. Période de questions**

- 9. Divers**
 - 9.1. Lecture de la correspondance
 - 9.2. Rapport des organismes
 - 9.3. Rapport mairesse

10. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 138-09-2020

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que madame la mairesse en fait la lecture au bénéfice de l'auditoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Éric Morency et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté en laissant le point 7-Affaires nouvelles ouvert.

Adoptée

2. Administration générale et greffe

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020

Résolution 139-09-2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020 et qu'ils renoncent à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020 soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 août 2020

Résolution 140-09-2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 août 2020 et qu'ils renoncent à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 août 2020 soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

2.3 Adoption des comptes

Résolution 141-09-2020

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'approuver le paiement des comptes fournisseurs du mois d'août 2020 tel qu'inscrit à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant 218 820,97\$.

Adoptée

2.4 Avis de motion règlement 383-2020 Modification du règlement de zonage 324-2014

Monsieur le conseiller Alain St-Hilaire donne avis de motion qu'à la prochaine séance du Conseil, sera soumis, pour adoption, le règlement n°383-2020 Modification du règlement de zonage 324-2014.

Un projet de Règlement est présenté et déposé séance tenante.

2.5 Adoption premier projet règlement 383-2020 Modification du règlement de zonage 324-2014

Résolution 142-09-2020

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne est assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

ATTENDU QUE le conseil est favorable à la création des zones Rm-95 et Rm-96 pour ainsi permettre la construction d'habitation multifamiliale ;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de permettre certains usages agricoles et forestiers à l'intérieur des zones industrielles (I);

ATTENDU QUE le conseil est favorable à l'ajout de classe d'usage dans la zone Rf-80;

ATTENDU QU'un avis de motion et une présentation du présent projet de règlement ont été dûment donnés lors de la séance du conseil tenue 14 septembre 2020 ;

ATTENDU QUE le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire ;

ATTENDU QU'une dispense de lecture est demandée à la suite de l'envoi dudit règlement livré ou remis en main propre au moins quarante-huit heures avant la séance du conseil, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, la directrice générale et secrétaire-trésorière en ayant précisé l'objet ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Éric Morency et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'adopter le premier projet du règlement n°383-2020 Modification du règlement de zonage 324-2014.

Adoptée

2.6 Avis de motion règlement 384-2020 Modification du plan d'urbanisme 322-2014

Monsieur le conseiller Renald Rodrigue donne avis de motion qu'à la prochaine séance du Conseil, sera soumis, pour adoption, le règlement n°384-2020 Modification du plan d'urbanisme 322-2014.

Un projet de Règlement est présenté et déposé séance tenante.

2.7 Adoption premier projet règlement 384-2020 Modification plan d'urbanisme 322-2014

Résolution 143-09-2020

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne est assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de permettre certains usages agricoles et forestiers, sous certaines conditions, à l'intérieur des Affectations Industrielles ;

ATTENDU QU'un avis de motion et qu'une présentation du premier projet de règlement ont été dûment donnés lors de la séance du conseil tenue le 14 septembre 2020 ;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sera tenue avant l'adoption du règlement ;

ATTENDU QU'une dispense de lecture est demandée à la suite de l'envoi dudit règlement livré ou remis en main propre au moins quarante-huit heures avant la séance du conseil, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, la directrice générale et secrétaire-trésorière en ayant précisé l'objet ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le premier projet de règlement n°384-2020 Modification du plan d'urbanisme 322-2014 soit adopté.

Adoptée

2.8 Renouvellement services première ligne Lavery

Résolution 144-09-2020

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE renouveler le contrat avec Lavery pour le forfait classique au montant de 1000,00 \$ par année pour l'abonnement à un service de première ligne donnant droit à :

- Appels téléphoniques et échanges de courriels lorsque la question ne nécessite pas de recherche, de consultation ou de rédaction de documents ou de représentations ;
- Vérification des projets de procès-verbaux du conseil municipal ou du comité exécutif;
- Avis juridiques simples, selon les circonstances et après discussion entre la municipalité et l'avocat concerné;
- Vérification de règlements sans y apporter de modifications;

- Diffusion d'articles rédigés par notre équipe en droit municipal;
- Accès à au moins une séance de formation gratuite en personne ou par visioconférence selon des sujets d'actualité décidés par l'équipe.

Adoptée

3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu

3.1 Rapport urbanisme

Le rapport des permis émis pour le mois d'août est déposé au conseil tel que préparé par la responsable de l'urbanisme, Mme Mélissa Chrétien.

3.2 Arrière Hôtel-de-Ville

Résolution 145-09-2020

ATTENDU QUE la Municipalité a modifié l'aménagement du stationnement de l'Hôtel-de-Ville afin de ralentir le trafic; certains automobilistes utilisent le stationnement comme une rue;

ATTENDU QUE des automobilistes passent maintenant sur le gazon;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'installer des pancartes d'interdiction de passage.

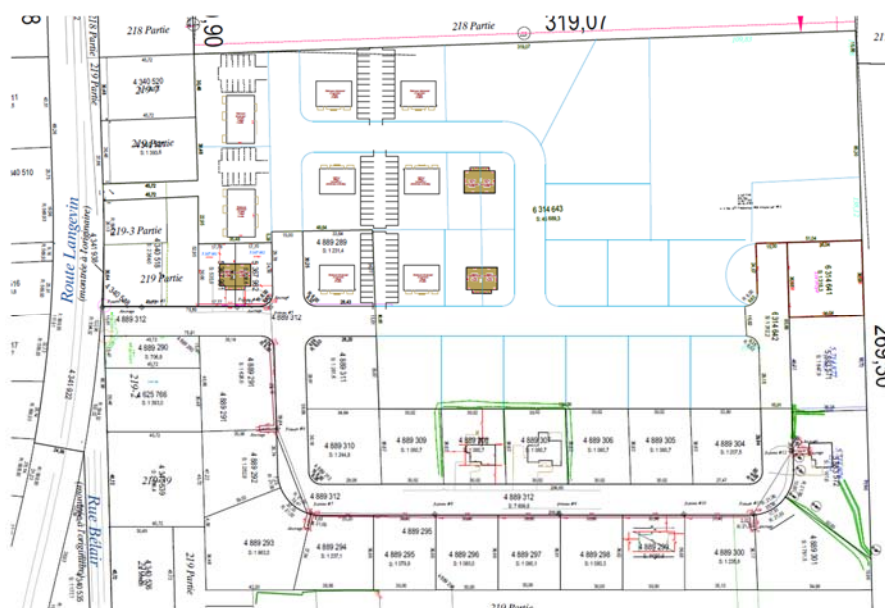
Adoptée

3.3 Tracé des rues des Lilas, des Pins et des Cerisiers

Résolution 146-09-2020

ATTENDU QUE des enjeux environnementaux obligent la Municipalité à modifier les tracés de son nouveau développement, soit les rues des Lilas, des Pins et des Cerisiers;

ATTENDU QUE l'arpenteur Stéphane Roy propose ce nouveau tracé:



PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accepter le nouveau tracé tel que proposé par l'arpenteur Stéphane Roy.

Adoptée

3.4 Mandat Groupe Geos

Résolution 147-09-2020

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE confier le mandat de caractérisation écologique à la firme Groupe Géos au montant de 1500.00\$ avant taxes pour la première phase du développement des Lilas.

Adoptée

3.5 Demande d'autorisation au Ministère de l'environnement - Prolongement résidentiels des Pins, des Lilas et des Cerisiers

Résolution 148-09-2020

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne mandate le service d'ingénierie de la Ville Saint-Joseph-de-Beauce à présenter au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDELCC) tout engagement en lien avec les travaux de prolongement du développement résidentiel des Pins, des Lilas et des Cerisiers, à soumettre tout documents et tout renseignements nécessaires aux demandes d'autorisation.

Adoptée

3.6 Agrandissement parc industriel

La mairesse informe la tenue d'une réunion de l'ADESO pour l'analyse de l'agrandissement du parc industriel.

3.7 Projet implantation CPE

Résolution 149-09-2020

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande pour l'implantation d'un Centre de la Petite Enfance à St-Odilon;

ATTENDU QUE les services de garde à St-Odilon sont tous en service de garde familial et de plus sont peu nombreux et que d'autres parlent de fermer dans un proche avenir;

ATTENDU QUE nous avons des industries, commerces qui sont une clientèle qu'il est important de servir afin de garder nos emplois;

ATTENDU QUE St-Odilon est une paroisse agricole très prospère et que notre relève a besoin d'un service fiable et polyvalent;

ATTENDU QUE nous sommes isolés de près de 40 kilomètres aller-retour des autres municipalités où des services de garde sont établis et qui sont déjà saturés quant au nombre d'enfants;

ATTENDU QUE pour l'essor de notre Municipalité il est primordial et grandement souhaitable d'avoir un service de garde qui nous permettrait de donner un service complémentaire à notre stratégie de rétention de nos jeunes familles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'appuyer la demande pour l'implantation d'un Centre de la Petite Enfance à St-Odilon.

Adoptée

3.8 CPTAQ 487, 1er rang Est

Résolution 150-09-2020

ATTENDU QUE M. Daniel Roy et Mme Ginette Bélanger sont des propriétaires et résidents de notre municipalité et que la demande vise l'obtention d'une autorisation pour la construction d'un chalet sur le lot 4 341 039;

ATTENDU QUE le lot 4 341 039 est situé dans une zone forestière aux abords d'un îlot déstructuré de type 1;

ATTENDU QUE la superficie du terrain visé du lot 4 341 039 est de 0,783173 ha ;

ATTENDU QU'acquiescer à la présente demande ne causerait pas de préjudice supplémentaire au milieu agricole environnant;

ATTENDU QUE le projet est conforme aux orientations municipales;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Éric Morency et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'approuver la demande de monsieur Daniel Roy et madame Ginette Bélanger.

Adoptée

4. Travaux publics

4.1 Présentation trottoirs rue Langevin

L'ingénieur, M. Jean-Christophe Gilbert, explique le projet d'implantation de trottoirs sur la rue Langevin. Ce projet sera discuté lors du budget 2021.

4.2 Tracteur New-Holland

Résolution 151-09-2020

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services partagés a publié l'appel d'offres pour la vente du Tracteur New-Holland 20-0053;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres 20-0053 s'est terminé le 4 septembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE les mises sont les suivantes:

23019	GESTION GUILLAUME GAGNE INC	33,333.33
18768	CONSTRUCTION CHEROT INC	32,111.00
23102	CONSTRUCTION MD PLUS	31,751.00
16880	DENEIGEMENT DESJARDINS LINCOURT INC	28,000.00
16708	TRACTEUR 125	26,502.00
23105	GESTION PIJOMIN INC	22,553.00
15826	MALIDAN INC.	22,222.00
10867	DANIEL PARENT	21,111.00
19345	MACHINERIES DENIS JACQUES INC.	20,100.00

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la Municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne autorise l'adjudication du Tracteur New-Holland par le Centre de services partagés à Gestion Guillaume Gagné Inc au montant de 33 333,33;

QUE la directrice générale et/ou le maire sont autorisés à signer tous les documents relatifs à la vente.

Adoptée

4.3 Vente bois traité pont

Résolution 152-09-2020

Il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE vendre les morceaux de bois 8' x 8' x 14' de long non-utilisés au montant de 50\$ par morceau.

Adoptée

4.4 Plan bordures de rues

La directrice générale informe le conseil que le dossier suit son cours.

5. Sécurité publique et incendie

5.1 Rapport d'intervention août 2020

Résolution 153-09-2020

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accepter le rapport mensuel d'août 2020 du service incendie tel que préparé par le directeur incendie, Robert Ruel.

Adoptée

5.2 6e rang Est - réduction vitesse

Résolution 154-09-2020

CONSIDÉRANT QUE la Route 276 traverse le secteur urbain de la Municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne;

CONSIDÉRANT QU'une problématique est soulevée par les citoyens du secteur Est de la route 276 concernant la vitesse;

CONSIDÉRANT QUE la limite de vitesse permise est de 50 km/h jusqu'au numéro civique 297 et que par la suite, la vitesse permise est de 90 km/h;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne juge opportun d'insérer une zone où la limite de vitesse serait de 70 km/h;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne demande au ministère des Transports d'insérer une zone sur la Route 276 où la limite de vitesse serait de 70 km/h afin de diminuer les risques d'accidents et rendre cette artère plus sécuritaire.

Adoptée

5.3 Brigadier

Résolution 155-09-2020

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin applique différemment ses règles pour le transport scolaire;

ATTENDU QUE les enfants de la rue des Peupliers ne sont plus admissibles au transport et que la Municipalité a reçu une demande pour l'ajout d'un brigadier à cette hauteur sur la rue Langevin;

ATTENDU QU'une demande de révision du transport scolaire est en cours pour ce secteur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Éric Morency et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'embaucher un brigadier pour une traverse à la hauteur de la rue du Centenaire dans le cas d'une réponse négative à la demande de révision du transport scolaire de la rue des Peupliers.

Adoptée

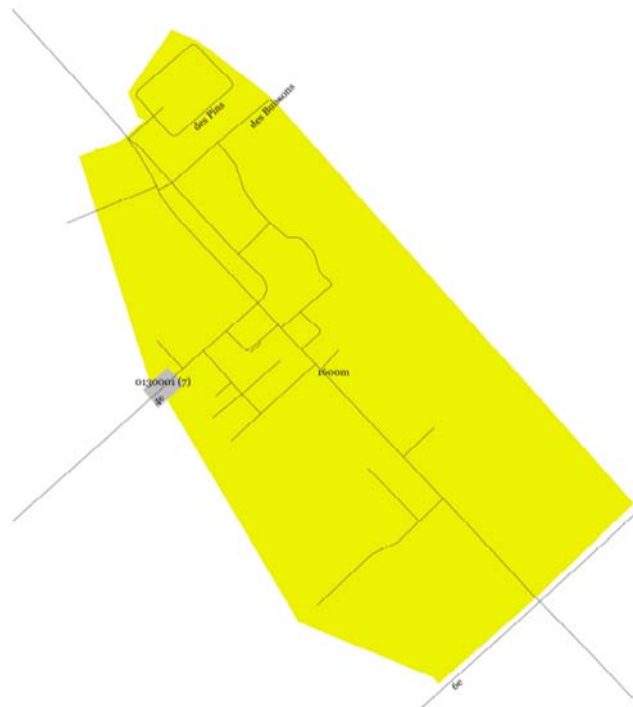
5.4 Transport scolaire

Résolution 156-09-2020

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin applique des critères d'accessibilités et de distances de marche soit:

Niveau	Zone de marche
Maternelle :	800 mètres
Primaire :	1,6 km
Secondaire :	2,0 km

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin a établi la zone non-admissible au transport scolaire pour la Municipalité de la manière suivante:



ATTENDU QUE des parents de la rue des Peupliers et de la rue Langevin ont contesté la décision de la zone de transport scolaire au Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin;

ATTENDU QUE le flux de circulation de la rue Langevin est plus élevé au même moment où les enfants doivent se rendre à l'école et que ce flux est composé majoritairement de transports lourds;

ATTENDU QUE la rue Langevin menant à l'établissement scolaire compte une dénivellation moyenne de 15% de pente;

ATTENDU QUE la période hivernale arrive à grand pas et qu'il est inadmissible que des enfants circulent dans une côte aussi abrupte pour se rendre à l'école;

ATTENDU QUE la Municipalité considère inacceptable et dangereux que les enfants doivent marcher le long de la rue Langevin et ne soient pas admissibles au transport scolaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Éric Morency et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE demander au Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin de revoir sa zone d'admissibilité selon les demandes de révision des parents et ainsi améliorer et garantir la sécurité de leurs enfants.

Adoptée

6. Loisir, organismes et activités culturelles

6.1 Commandites

Aucune demande.

6.2 Social des Fêtes

Résolution 157-09-2020

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'annuler l'édition du social des fêtes 2020 considérant la crise sanitaire en lien avec la COVID.

Adoptée

6.3 Responsable des loisirs - embauche

Résolution 158-09-2020

CONSIDÉRANT QUE le poste de responsable des loisirs est vacant;

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne de se doter d'une nouvelle ressource qualifiée en ce domaine;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE confirmer l'embauche de Monsieur Jean-François Breton à titre de responsable des loisirs au sein de la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne selon les modalités décrites dans le contrat de travail et la description des tâches;

D'autoriser la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat de travail ainsi que tous les documents nécessaires.

Adoptée

6.4 Comité MADA

Résolution 159-09-2020

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE nommer sur le comité MADA pour la Municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne les personnes suivantes: M. Rénald Rodrigue, Mme Karine Couture et Mme Line Lafontaine.

Adoptée

6.5 Location vieux couvant

Résolution 160-09-2020

Il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE louer le local, anciennement, du bureau du médecin au coût de 100\$/mois à M. René Drouin durant la période des impôts 2020.

Adoptée

6.6 Horizon des aînés

Résolution 161-09-2020

Il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE déposer une demande dans le cadre du programme Horizon des aînés pour l'achat de mobiliers urbains dans le parc des Générations.

Adoptée

7. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

8. Période de questions

Aucune question dans la salle.

9. Divers

9.1 Lecture de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance.

9.2 Rapport des organismes

Les conseillers concernés font un rapport des organismes: l'O.T.J., le H.L.M. et le Centre Curé Larochelle.

9.3 Rapport mairesse

La mairesse, Mme Denise Roy, fait son rapport de la dernière séance du conseil des maires de la MRC Robert-Cliche.

10. Levée de l'assemblée

Résolution 162-09-2020

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 21h20.

Adoptée

Je, Denise Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denise Roy,
Mairesse.

Dominique Giguère,
Directrice générale.